

CPE stagiaire MONLAURENT Alexandre

CPE tuteur ROUGE Emmanuelle
Collège Maurice Genevoix, ROMORANTIN

La formation et l'accompagnement des élèves délégués au Conseil d'Administration (cela peut aller dans la rubrique socle commun)

Les objectifs généraux recherchés par le biais de la formation et de l'accompagnement des élèves élus au Conseil d'administration concernent une meilleure appropriation du collège par la communauté éducative ainsi qu'un fonctionnement amélioré. Ils ont tous deux trait à la politique éducative de l'EPLE. En effet, un bon climat scolaire contribue à la réussite des élèves et favorise l'acquisition de leurs compétences sociales et civiques. Tout cela découle du projet d'établissement et du projet vie scolaire, et le premier axe mobilisé (favoriser la réussite optimale de tous les élèves dans le meilleur climat possible) est le plus saillant.

Dans un premier temps et afin de le rendre pérenne et d'en informer les partenaires internes, nous avons veillé à ce que le projet éducatif soit inscrit dans le programme d'actions du CESC. Dans la continuité des élections « grandeur nature » des délégués de classe et organisées de concert avec les professeurs principaux et les assistants d'éducation, une campagne d'information sur le rôle des délégués au Conseil d'Administration a permis de mobiliser un certain nombre de candidats (six duos au total, pour trois sièges à pourvoir au CA). A l'occasion d'heures de vie de classe dédiées, un travail de fond a pu être opéré. Le taux de participation des votants (89 %) reflète d'ailleurs cette mobilisation.

Dans un deuxième temps, une réunion des CPE des huit collèges travaillant en réseau sur le projet a ensuite eu lieu. Elle a débouché sur un programme de formation décliné en trois temps sur une journée.

Dans un troisième temps eut lieu la formation. Elle fut l'objet d'une préparation au collège, sur des temps de regroupement des élèves encadrés par les deux CPE : un porte-parole devait prononcer un discours de présentation du collège M. Genevoix, ce qui impliquait de faire des recherches auprès de personnes-ressources (principal adjoint, secrétaire de direction, professeur documentaliste...) puis de mettre en forme les informations collectées ; la séquence portait donc sur l'apprentissage du passage de l'écrit à l'oral (maîtrise de la langue française, compétence 1), et mettait les élèves en activité. Les études de cas, renouvelées, et le lien avec les compétences du socle commun ont fait l'objet d'une attention nouvelle.

Un référentiel tiré du socle commun (source internet : eduscol) non-exhaustif avait été réalisé en amont. Le dossier a été remis à chaque élève présent, son utilité réside dans le fait que l'élève et ses parents

peuvent constater la validation progressive des items inscrits, en fonction des compétences déployées dans le cadre du mandat de délégué : c'est donc un document de communication permettant d'établir un lien évident entre la délégation élève et les apprentissages. Cependant, cette introduction de l'évaluation par les compétences souffre de plusieurs difficultés, qui se font jour progressivement. Tout d'abord, le support est fragile (un simple feuillet dans un dossier) ; il faudrait travailler sur la mise en place d'un livret du délégué au collège pour rendre vraiment fonctionnel le référentiel de compétences. Ensuite, il ne peut être fait l'économie de critères d'évaluation, afin de rendre cette dernière objective et rationnelle. Or, cela n'a pas été prévu. Le partenariat avec les professeurs, notamment d'éducation civique, pourrait trouver ici une nouvelle raison d'être. Enfin, ce référentiel suivi ne peut être réalisé qu'auprès d'un petit nombre de délégués, car trop lourd à assumer au quotidien.

Dans un quatrième temps, une formation de l'ensemble des délégués du collège, sur la base du même choix que les délégués au CA (titulaires et suppléants), a été menée. Elle se découpait en deux demi-journées, la première pour les 6e/5e et la seconde pour les 4e/3e. Cela nous permet d'adapter le contenu à l'âge de notre public scolaire. Un « fil rouge » fut construit sur le thème du *qu'est-ce qu'un délégué, qu'est-ce qu'il n'est pas ?* et exigeait des délégués au CA d'impulser la dynamique de travail (donner les consignes, inscrire les premières notions-cadres). Les élèves pouvaient à tout moment aller inscrire sur un tableau blanc un mot-clé, selon ce qu'ils comprenaient de la formation. Voilà qui rendait celle-ci interactive, et plaçait les élèves en position de construction d'un profil-type. Une synthèse fut ensuite réalisée par mes soins, et sera distribuée en janvier lors du retour d'expériences.

Dans un cinquième temps, les élèves élus au CA, préalablement répartis dans les différentes commissions, exercent leur mandat de représentants. L'accompagnement se déploie ici particulièrement, car leur exercice nécessite de rappeler certains enjeux sous-jacents, et de revenir en aval sur les positionnements choisis. C'est l'objet de débriefings espacés dans le temps.

Dans un dernier temps – à venir – il sera question de proposer à ces élèves de les accompagner dans une démarche de porte-parole d'attentes formulées par les collégiens.